



Fédération des Employeurs des Secteurs de
l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes asbl

Conseiller·ère en Éducation Permanente

FESEFA

Rue d'Arenberg 44 1000 Bruxelles

Lieu de travail: Bruxelles

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée

Volume horaire : Temps plein 38h

Niveau d'études : Minimum Bachelier ou expérience professionnelle dans le secteur socioculturel

Expérience : Une expérience professionnelle en lien avec la fonction de minimum 3 ans est souhaitable

Date limite de réception des candidatures : 10 mars 2021

Entrée en fonction souhaitée : 1^{er} avril 2021

À propos de l'employeur

La Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes (FESEFA) est une organisation d'employeur·e·s et une fédération sectorielle qui regroupe plus de 380 associations. Elle organise la représentation des secteurs de l'éducation permanente, de l'insertion socioprofessionnelle et de l'intégration des personnes étrangères à la Commission paritaire pour le secteur socioculturel et défend les intérêts de ses membres auprès des administrations et ministres compétent·e·s. Elle assure des missions de service auprès de ses affilié·e·s : conseils juridiques, formations, informations, etc.

La FESEFA est officiellement agréée comme fédération représentative du secteur de l'Éducation permanente depuis le 1^{er} janvier 2021. Dans ce cadre, elle cherche à renforcer son pôle Éducation permanente : développement des missions d'information, de mise en réseau, de soutien des associations et de développement du secteur, de conseil aux associations reconnues en EP.

Poste à pourvoir

Conseiller·ère en Éducation permanente - Temps plein

Fonction

Au sein du pôle EP, le/la candidat·e aura pour mission principale de conseiller, soutenir, accompagner et informer les membres de la fédération dans les matières de l'éducation permanente, et la réglementation sectorielle.

Cette fonction requiert également une forme de polyvalence sur les matières couvertes par la fédération, notamment celles liées aux politiques de l'emploi.

Tâches

1/ Accompagnement des associations : information, formation et soutien

- Comprendre, analyser et synthétiser les textes liés au secteur (décret Éducation permanente et textes associés, évolutions budgétaires, etc.) et les rendre accessibles aux associations reconnues.
- Conseiller les membres sur le suivi de leur reconnaissance et assurer, plus précisément, l'appropriation de la circulaire ministérielle du 7 mars 2018 (Repères et commentaires autour de l'article 1er du Décret du 7 juillet 2003) comme outil d'auto-évaluation de l'association.
- Être à l'écoute des membres et des acteurs·trices de terrain, et proposer des axes d'évolution adaptés aux besoins identifiés.
- Concevoir et organiser des formations, séances d'information ou rencontres liées aux matières du secteur.



Fédération des Employeurs des Secteurs de
l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes asbl

2/ Développement du pôle EP

- Contribuer au système de veille politique et budgétaire au sein du pôle.
- Participer à la rédaction d'articles.
- Apporter son soutien aux projets du pôle (événements, journées thématiques...).

Profil requis

Formation et expérience professionnelle

- Être titulaire au minimum d'un Bachelier (de préférence en sciences sociales) ou justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur socioculturel ;
- Une expérience professionnelle en lien avec la fonction (expérience du travail de fédération et/ou de conseil) de minimum 3 ans est souhaitable.

Connaissances transversales

- Bonne connaissance du secteur de l'Éducation permanente, de son cadre légal et de ses acteurs·trices principaux·ales ;
- Connaissance générale du paysage politique, des institutions wallonnes et bruxelloises, des secteurs de l'Insertion socioprofessionnelle et du Socioculturel ;
- Connaissance générale de l'évolution des politiques sociales et politiques de l'emploi.

Compétences générales

- Très bonne capacité de rédaction et de synthèse ;
- Très bonne capacité d'analyse ;
- Très bonne orthographe ;
- Capacité à travailler de façon autonome, transversale et en réseau ;
- Capacité d'initiative, liée à une sensibilité stratégique ;
- Connaissance générale des outils informatiques (travail dans un milieu MAC) ;
- Organisé·e, rigoureux·se, motivé·e, sérieux·se, sociable.

Conditions contractuelles

- Cadre de travail agréable et participatif au sein d'une équipe dynamique ;
- Horaires réguliers ;
- Contrat Temps plein (38h) à durée indéterminée ;
- Rémunération selon la SCP 329.02, (barème Région wallonne), échelon 4.1 ou 4.2 ;
- 13ème mois ;
- Intervention dans les frais de déplacement domicile/lieu de travail ;
- Jours de congés supplémentaires ;
- Possibilité de formations ;
- Lieu de travail : essentiellement à Bruxelles avec quelques déplacements en Région wallonne.

Comment postuler

Envoyer CV + lettre de motivation à Jennifer Neilz, coordinatrice du pôle EP :

jennifer.neilz@feseffa.be

Date limite de réception des candidatures : 10 mars 2021

Suite de la procédure : les candidat·e·s pré-sélectionné·e·s seront invité·e·s à participer à une séance de présentation de la FESEFA et du poste en visioconférence le **mardi 16 mars**, suivie d'un épreuve écrite.